



Le 24 février 2019

Lettre Ouverte

Le bureau local
Du SLP **FORCE OUVRIERE**
De la Maison Centrale d'Arles

à

Madame Puglierini
Directrice
De la Maison Centrale d'Arles

Objet : Revendications du **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE de la Maison Centrale d'Arles**

Madame la Directrice,

L'organisation **FORCE OUVRIERE Pénitentiaire** de la Maison Centrale d'Arles prend acte de votre volonté de faire respecter et d'imposer certaines règles de la circulaire de la DAP n° 054/SD2 du 2 avril 2008 relative aux chartes nationales de construction et de gestion du service des personnels du corps d'application et d'encadrement.

En effet, dernièrement, de nombreux agents ont reçus un courrier les contraignant à passer d'un régime « Détention » à un régime « Poste Fixe Non Administratif » (PFNA) en raison d'un aménagement de poste. Cependant, notre organisation syndicale **FORCE OUVRIERE Pénitentiaire** n'a pas été informé d'un nombre important de départ au sein des « brigades », ni d'une note de service diffusée sur notre établissement pour procéder à un appel d'offre.

FORCE OUVRIERE Pénitentiaire note donc la création d'une brigade PFNA, et forcément d'une charte des temps, qui n'a pas été soumise aux membres élus du comité technique, conformément à l'article 16 de la même circulaire que vous utilisez pour contraindre les agents à sortir du régime de « détention ». Votre décision a forcément des conséquences, dont nous n'avons pas pu débattre, notamment en ce qui concerne le rythme de travail imposé, les agents vont-ils continuer les nuits ou bien être en longues journées ?

Cette création de brigade n'a pas été validée en comité technique spécial, ni en comité technique interrégional par les organisations syndicales. Notre organisation syndicale **FORCE OUVRIERE Pénitentiaire** demande à la direction locale le respect de la circulaire, citée sur le courrier reçu par les agents.

Ne nous dirigeons pas vers un monologue social, une toute-puissance dont le pouvoir de décision est absolu et sans limites, pour **FORCE OUVRIERE Pénitentiaire**, ce n'est pas entendable !!!

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE de la Maison Centrale d'Arles** attend vos propositions sur le sujet évoqué ci-dessus lors du prochain comité technique spécial.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Bureau Local
Du SLP **FORCE OUVRIERE**
De la Maison Centrale d'Arles